



## PROCES-VERBAL SEANCE DU 27 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril, à vingt heures quarante-deux, le Conseil municipal de MATHA, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Wilfrid HAIRIE, Maire, en session ordinaire d'après la convocation faite le vingt-trois avril deux mille vingt et un.

### **PRESENTS :**

M. Wilfrid HAIRIE, M. Patrick XICLUNA, M. Jean ROCHE, Mme Marie-Pierre LE SELLIN ; M. Jean-Noël AUBIN, Mme Louissette GELLE, Mme Marie-Noëlle BOUNNE, M. David BOUTON, Mme Elisabeth REY, M. Jean-Luc SAVINA, M. Yoni TOURAINE, Mme Cindy PERRIN, M. Christian LANCEREAU, Mme Brigitte RICHEZ BAUDET, M. Jérôme POIRIER, Mme Liliane BEGUE, Mme Madeleine PENE, Mme Christelle CLEMENCEAU

### **ABSENT NON EXCUSE :**

Rémi MARBOEUF

### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Marie-Pierre LE SELLIN a été désignée à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## COMMUNE DE MATHA



**Ville de Matha**  
Place de l'Hôtel de Ville  
Tél. 05 46 58 50 64  
Fax 05 46 58 77 74  
matha@mairie17.com

Matha, le 23 avril 2021

Le Maire de MATHA  
à

Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE  
SELLIN, Jean ROCHE, Louissette  
GELLE, David BOUTON, Brigitte  
RICHEZ BAUDET, Jérôme POIRIER,  
Liliane BEGUE, Rémi MARBOEUF,  
Marie-Noëlle BOUNNE, Jean-Noël  
AUBIN, Elisabeth REY, Jean-Luc  
SAVINA, Christelle CLEMENCEAU,  
Yoni TOURAINE, Cindy PERRIN,  
Christian LANCEREAU, Madeleine  
PENE, Xavier COURTOIS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la réunion ordinaire du  
CONSEIL MUNICIPAL, qui aura lieu le

**Date de réunion**

27/04/2021

**Date de Convocation**

23/04/2021

**Date de Transmission**

23/04/2021

**Mardi 27 avril 2021  
à 20h30**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021

### **ORDRE DU JOUR**

1. Finances – budget primitif principal 2021
2. Finances – budget primitif annexe MSPD 2021
3. Finances – budget primitif annexe Ancienne Laiterie 2021
4. Finances – budget primitif annexe Lotissement Ben Eulay 2021
5. Finances – budget primitif annexe Lotissement Le Semblier 2021
6. Finances – avenant contrat Agap'pro
7. Finances – Aide aux commerçants « Esprit Local »
8. Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Wilfrid HAIRIE

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2021**

A l'unanimité

**VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en recettes et de dépenses

**Investissement**

<b>Dépenses</b>	Prévus : 1 385 565.04€	(dont Reste à réaliser : 47 716.48€)
<b>Recettes</b>	Prévus : 1 385 565.04€	(dont Reste à réaliser : 0€)

**Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>	Prévus :	2 930 945.21€
	Reste à réaliser :	0€
<b>Recettes</b>	Prévus :	2 930 945.21€
	Reste à réaliser :	0€

Pour : 18                      Contre : /                      Abstention : /

**VOTE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 – MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en recettes et de dépenses

**Investissement**

<b>Dépenses</b>	Prévus : 151 262.63€	(dont Reste à réaliser : 0€)
<b>Recettes</b>	Prévus : 151 265.63€	(dont Reste à réaliser : 0€)

**Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>	Prévus :	55 367.46€
	Reste à réaliser :	0€
<b>Recettes</b>	Prévus :	55 367.46€
	Reste à réaliser :	0€

Pour : 18                      Contre : /                      Abstention : /

**VOTE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 – ANCIENNE LAITERIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en recettes et de dépenses

**Investissement**

<b>Dépenses</b>	Prévus : 173 462.57€	(dont Reste à réaliser : 0€)
<b>Recettes</b>	Prévus : 173 462.57€	(dont Reste à réaliser : 0€)

## COMMUNE DE MATHA

### Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévus :	27 300€
	Reste à réaliser :	0€
<b>Recettes</b>	Prévus :	27300€
	Reste à réaliser :	0€

Pour : 18                      Contre : /                      Abstention : /

### VOTE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT BEN EULAY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021

### Investissement

<b>Dépenses</b>	Prévus : 86 863.64€	(dont Reste à réaliser : 0€)
<b>Recettes</b>	Prévus : 95 743.46€	(dont Reste à réaliser : 0€)

### Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévus :	108 696.48€
	Reste à réaliser :	0€
<b>Recettes</b>	Prévus :	108 696.48€
	Reste à réaliser :	0€

Pour : 18                      Contre : /                      Abstention : /

### VOTE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT LE SEMBLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021, qui s'équilibre en recettes et de dépenses

### Investissement

<b>Dépenses</b>	Prévus : 390 934.12€	(dont Reste à réaliser : 0€)
<b>Recettes</b>	Prévus : 390 934.12€	(dont Reste à réaliser : 0€)

### Fonctionnement

<b>Dépenses</b>	Prévus :	236 620.15€
	Reste à réaliser :	0€
<b>Recettes</b>	Prévus :	236 620.15€
	Reste à réaliser :	0€

Pour : 18                      Contre : /                      Abstention : /

### AVENANT N°1 - CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE CANTINE SCOLAIRE

Vu la délibération n°2016-02-D09 du 22/03/2016

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que depuis 2016, la commune a signé une convention d'assistance technique avec la société Agap'pro, pour la restauration scolaire. La convention initiale n'a pas évolué depuis cette date.

## COMMUNE DE MATHA

Afin d'anticiper les évolutions apportées par la loi EGALIM, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est nécessaire de modifier les prix unitaires des prestations comme indiqués ci-dessous :

- Repas maternelle x 1,43€ HT (1,72€ TTC)
- Repas primaire x 1,70€ HT (2.04€ TTC)
- Repas adulte x 1,90€ HT (2.28€ TTC)
- Plat témoin x 1,43€ HT (1.72€ TTC)
- Goûter x 0,31€ HT (0,37€ TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les termes de l'avenant n°1
- **ACCEPTE** les modifications tarifaires ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention d'assistance technique restauration externalisée avec la société Agap'Pro

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

### **SOUTIEN AUX COMMERCES MATHALIENS – PLATEFORME « L'ESPRIT LOCAL »**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la commune est partenaire de Vals de Saintonge communautés dans le déploiement de la plateforme de vente en ligne « L'Esprit local ». Dans ce cadre, il propose d'aider les commerces mathaliens avec une prise en charge de 10 fiches boutiques par an et par ordre de préinscription. Le coût d'un portrait est de 250€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le partenariat avec la plateforme de vente en ligne « l'Esprit local »
- **ACCEPTE** de prendre en charge le coût des portraits des commerçants d'un montant de 250€ HT et dans la limite de 10 commerces par an
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet

Pour : 18

Contre : /

Abstention : /

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**SIGNATURES**  
**Séance du 27 avril 2021**

M. Wilfrid HAIRIE	
M. Patrick XICLUNA	
Mme Brigitte RICHEZ BAUDET	
M. Jean ROCHE	
Mme Marie-Pierre LE SELLIN	
Mme Louissette GELLÉ	
M. David BOUTON	
M. Jérôme POIRIER	
Mme Liliane BEGUE	
M. Rémi MARBOEUF	Absent non excusé
Mme Marie-Noëlle BOUNNE	
M. Jean-Noël AUBIN	
Mme Elisabeth REY	
M. Jean-Luc SAVINA	
Mme Christelle CLEMENCEAU	
M. Yoni TOURAINÉ	
Mme Cindy PERRIN	
M. Christian LANCEREAU	
Mme Madeleine PENE	